Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **51 (2004)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

INTERNET

Le site de la protection de la population fait peau neuve

OFPP. Le site de la protection de la population www.protpop.ch a depuis peu un nouveau look. Plus moderne et mieux étoffé dans certains domaines, il a surtout été totalement restructuré.

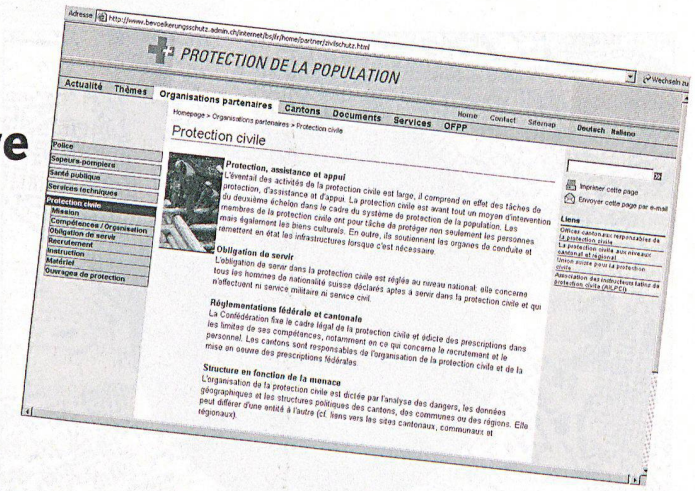

Le nouveau site de la protection de la population est conçu plus encore que l'ancien comme un portail donnant un accès direct aux informations relatives aux divers aspects de la protection de la population tels que l'alarme, le rôle des organisations partenaires, la protection des biens culturels, la protection ABC, les ouvrages de protection ou l'instruction. Cette fonction de portail est assurée grâce à de nombreux liens qui permettent d'accéder, entre autres, aux sites des services cantonaux concernés ainsi qu'à ceux des organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques, protection civile). Une fonction indispensable dans la mesure où les organisations partenaires et la protection de la population relèvent pour l'essentiel des cantons.

Le portail propose également un lien vers la page d'accueil de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP), à laquelle permet aussi d'accéder directement l'adresse www.babs.admin.ch. C'est l'OFPP qui est responsable du contenu du nouveau site. Sur le plan technique, celui-ci s'appuie sur un système commun à tout le Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).

Le site de l'OFPP propose un grand nombre de documents et de services en ligne. Par exemple commander des brochures et des affiches – une prestation fournie en collaboration avec l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) – ou emprunter des films, grâce au concours du Centre des médias électroniques du DDPS. On y trouve en outre les informations et les offres rassemblées dans le cadre de la plate-forme «matériel» ainsi que toute la documentation de l'Unité spécialisée pour la protection de la population (USPP), consultable grâce à un système de recherche électronique des documents. Et, enfin, une nouveauté: la possibilité d'interroger une banque de données contenant les abréviations civiles liées à la protection de la population et leur signification. Cette palette de prestations devrait par ailleurs être encore élargie.

Tout savoir sur la PCi en quelques clics

La refonte du site de la protection de la population a aussi été l'occasion d'actualiser et de compléter les informations relatives à la protection civile. Sous www.protectioncivile.ch figurent plusieurs pages d'explications concernant la mission de la protection civile et l'instruction. Les différents aspects de l'obligation de servir y sont notamment développés: taxe d'exemption, allocation pour perte de gain, service volontaire dans la protection civile et libération anticipée. □

Sac à dos en toile

bleu foncé, offrant beaucoup de place, 3 poches extérieures.

Prix Fr. 34.–

Commandes:
Union suisse pour la protection civile
case postale 8272
3001 Berne
téléphone 031 381 65 81
fax 031 382 21 02

Chef de la communication du DDPS

DDPS. Le conseiller fédéral Samuel Schmid a nommé le Sédunois Jean-Blaise Defago, 42 ans, successeur d'Oswald Sigg au poste de chef de la communication du DDPS. M. Defago entrera dans ses nouvelles fonctions le 1er janvier 2005 au plus tard.

C'est à Sion et à Ostermundigen que Jean-Blaise Defago a suivi le cycle de l'école obligatoire. Mais c'est à Berne qu'il a effectué son gymnase et ses études universitaires, optant pour l'histoire contemporaine, le droit public et les sciences de la communication et des médias. Il a terminé ses études en obtenant le titre de lic. phil. hist. En parallèle à son activité professionnelle, il a suivi une formation pour obtenir le diplôme fédéral de conseiller en relations publiques.

M. Defago est actuellement chef de la communication d'entreprise de Visana. De 1996 à 1999, il a pris les fonctions de chef de l'information et de suppléant du secrétaire général de l'UDC Suisse, devenant lui-même secrétaire général de l'automne 1999 à 2001. De 2001 à l'automne 2003, il a assumé une fonction dirigeante dans le domaine des conseils en relations publiques.

M. Dominique Bugnon, jusqu'alors porte-parole du DDPS et depuis janvier 2004 chef a.i. de l'information du DDPS, reprend immédiatement la fonction de chef de l'information du DDPS. □

La protection civile sur Internet!
www.protectioncivile.ch